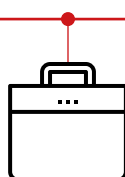


EPIDEMIE A CORONAVIRUS SARS-COV-2 & COVID-19

Boite à outil pour
les chefs et cadres d'entreprise



Cédric A. LOMBARDO, Louis BROU & Abdourahim BELEM

La pandémie de COVID-19, son agent responsable le SARS-Cov2 et l'état des connaissances évoluent chaque jour.

Les réponses s'améliorent et se complètent.

Nous avons souhaité fournir aux dirigeants et cadres d'entreprise un meilleur point de vue pour observer l'évolution de la pandémie, ses implications pour leurs entreprises et des outils pour construire leur réponse.

Alors que le virus s'implante en Afrique de l'Ouest, nous avons la chance :

- *De tirer les leçons du développement des deux foyers chinois puis européen*
- *De bénéficier d'un retour d'expérience sur la gestion sanitaire d'un risque d'épidémie grâce à EBOLA*
- *D'avoir développé la résilience de nos entreprises et de nos outils d'exploitation, en garantissant la continuité de service aux heures sombres des coups de feu.*

La réponse est, en plus, d'une grande simplicité : hygiène et discipline. Et pourtant... Si les systèmes sanitaires européens ont pu être dépassés, sommes-nous sûrs que nos conditions d'accès à l'hygiène et à la santé, à l'eau potable et à l'assainissement, etc., ne le seront pas ?

Nous savons par quelle brèche la pandémie peut se déployer, quelles faiblesses peuvent faciliter son évolution et comment le temps peut nous manquer. Des publications scientifiques et économiques internationales se constituent, des entreprises ivoiriennes ont déjà engagé un plan d'action. Un retour d'expérience est possible.

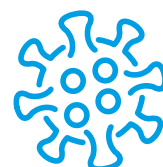
Nous avons tenté de le résumer dans cette première boîte à outil et à réflexion. Pour vous aider à développer, avec plus de compréhension et de réactivité, votre plan de maîtrise COVID19 : un plan de protection de vos collaborateurs et de votre management, un plan de protection de vos parties prenantes (clients, fournisseurs, communautés locales etc.) et un plan de continuité de vos activités.

Nous espérons poursuivre et améliorer cette boîte à outil, grâce à vos retours et partage d'expérience : nous ne savons pas si, comment et pendant combien de temps cette situation peut évoluer... Nous devons être solidaires, agir rapidement, sans précipitation, en concertation et connaissance de cause.

Nous allons vivre une expérience inédite dans le management de nos entreprises, qu'elle soit l'opportunité de renforcer nos liens envers nos entreprises, nos collaborateurs et notre population.

Nous pouvons, chacun dans nos champs d'expertises, apporter une contribution à un effort commun. Nous espérons que celle-ci vous sera utile, qu'elle vous aidera à formuler vos réponses et trouver votre contribution solidaire.

Dans l'union, la discipline et la fraternité, nous surmonterons cette épreuve. Prenez soin de vous et de vos proches.



OBJECTIFS

Objectifs stratégiques :

- **Comprendre la pandémie de COVID19 et son agent responsable : le coronavirus SARS-Cov2**
- **Réduire les risques de transmission et favoriser la disponibilité d'outils de prévention**
- **Eviter la saturation des systèmes de santé et laisser disponible les outils de prise en charge médicale**
- **Réduire les impacts socio-économiques et assurer une continuité d'activité dans l'intérêt des populations**



Bilan au 28/03/2020 :

Données arrêtées le 27 mars à 12h00 GMT

NOMBRE DE CAS CONFIRME : 614 224

NOMBRE DE CAS ACTIFS : 448 656		NOMBRE DE CAS CLOS : 165 568	
Etat non critique : 424 659 (96%)	Etat critique : 23 997 (5%)	Patients stabilisés : 137 328 (83%)	Patients décédés : 28 240 (17%)

Les 3 questions du chef d'entreprise :

1. Comment protéger au mieux mes collaborateurs du SARS-Cov2 ?
2. Quels sont les impacts possibles du COVID19 sur mon activité, comment réduire ces risques et assurer une continuité d'activité ?
3. Comment protéger mes parties prenantes du SARS-Cov2 (clients, fournisseurs, sous-traitant...) ?

Favoriser l'élaboration d'un plan de maîtrise COVID19 en entreprise

- Proposer un état des lieux sur le virus SARSCov-V2 : origine, cycle de vie, transmission, reproduction, etc.
- Proposer un état des lieux sur la maladie Covid19 : modélisations, prévention par type de transmission
- Proposer un kit de communication (ex : affiches,) et d'outils de prévention (ex : Tuto fontaine à eau, masques)
- Partager un retour d'expérience d'entreprises ivoiriennes pour favoriser un cas pratique en entreprise.



SOMMAIRE

1- COMPRENDRE L'ÉPIDÉMIE

1.1- Évolution de la pandémie	5
1.2- SARS-CoV-2 – Carte d'identité du virus	6
1.3- COVID-19 – Carte d'identité de la maladie	8
1.4- COVID-19 – Analyse de la pandémie	11

2.DÉPLOYER DES OUTILS DE RÉPLIQUE

2.1- Plan de maîtrise et de continuité	15
2.2- Affiche prévention	16
2.3- Organiser la distanciation sociale	18
2.4- Organiser le télétravail	20
2.5- Fabriquer des masques nettooyables	21
2.6- Fabriquer du gel hydro-alcoolique	23
2.7- Déployer des fontaines à eau	24
2.8 -Renforcer l'hygiène des mains	26
2.9 -Renforcer l'hygiène des surfaces	27

1.État des lieux, 28 mars 2020 - 12H00 GMT



Le retour d'expérience Chinois et Sud-Coréen établit qu'en deux mois, le pic de contagion peut être plafonné et commencer une régression en moins de 3 mois, avec un nombre de nouveaux cas locaux en forte diminution*

Le retour d'expérience européen nous enjoint à la réactivité et à la précaution : le délai de réponse collectif a favorisé la saturation des systèmes de santé, enjoignant des mesures de confinement fortes avec un impact socioéconomique important.



Pour suivre l'évolution de la pandémie la pandémie

Rapport journalier OMS : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

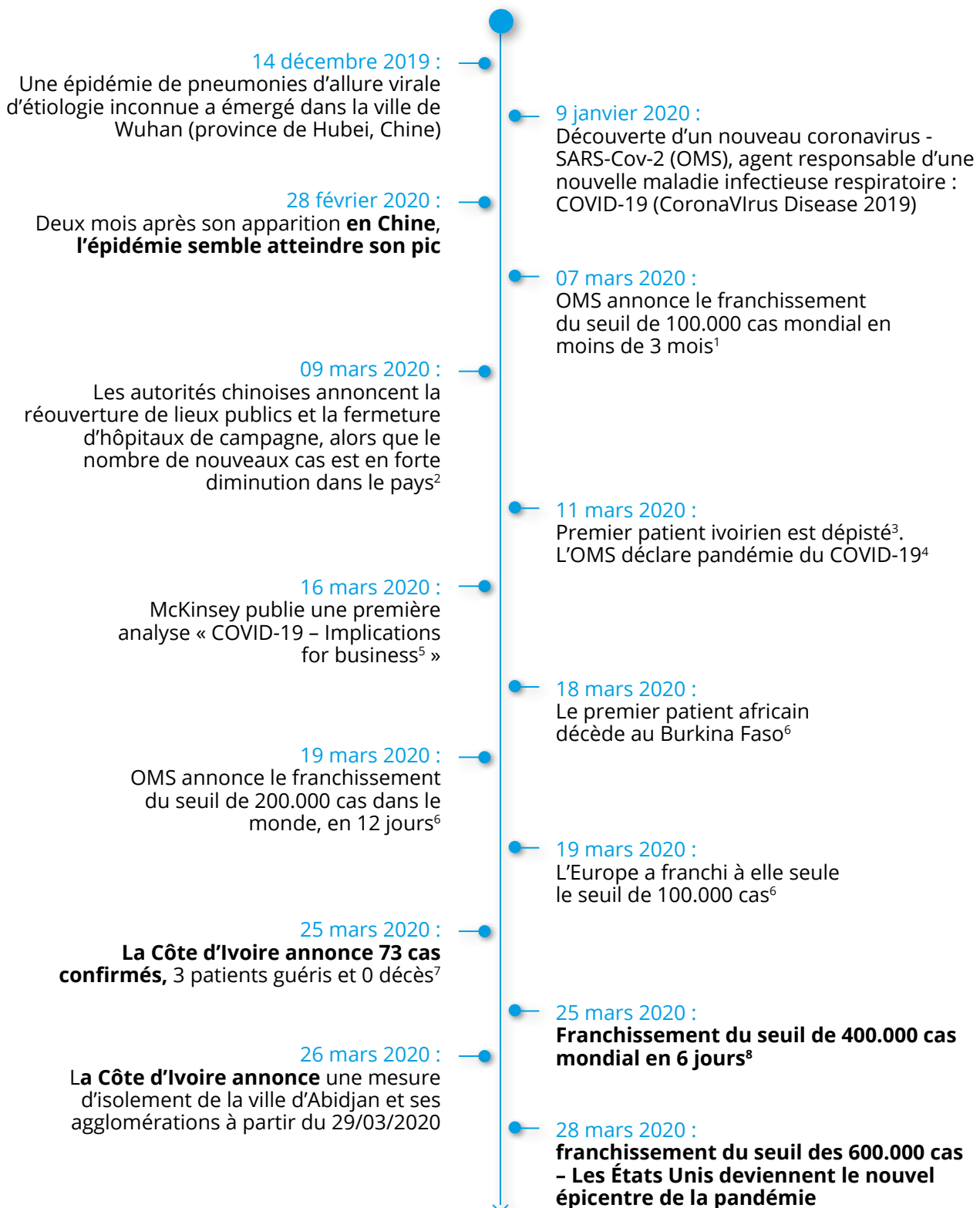
Tableau de bord WOLRDOMETER : <https://www.worldometers.info/coronavirus/>

Tableau de bord ARCGIS : <https://www.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6>

* - <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>

1.1.Évolution de la pandémie

La pandémie mondiale à coronavirus de 2019-2020 est une épidémie de maladie infectieuse respiratoire émergente appelée Corona Vlrus Disease 2019 (COVID-19), causée par le virus SARS-CoV-2.



1- <https://www.who.int/fr/news-room/detail/07-03-2020-who-statement-on-cases-of-covid-19-surpassing-100-000>

2- <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>

3- https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200312-sitrep-52-covid-19.pdf?sfvrsn=e2bfc9c0_4

4- <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>

5- <https://www.mckinsey.com/business-functions/risk/our-insights/covid-19-implications-for-business>

6- https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200319-sitrep-59-covid-19.pdf?sfvrsn=c3dcdef9_2

7- <https://www.rti.ci/info/societe/26694/48-nouveaux-cas-de-covid-19-annonces-par-le-ministere-de-la-sante-en-cote-divoire>

8- https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200325-sitrep-65-covid-19.pdf?sfvrsn=2b74edd8_2

9- <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>

1.2.SARS-CoV-2 Carte d'identité du virus

Famille des coronavirus – 3ème contact

Les coronavirus (CoV) sont une famille de virus provoquant de simple rhume ou des maladies plus graves le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).

Les coronavirus se transmettent de l'animal à l'homme. Des enquêtes ont révélé que le SARS-CoV se transmettait de la civette à l'homme et le MERS-CoV du dromadaire à l'homme. Plusieurs coronavirus connus qui n'ont pas encore infecté l'homme circulent chez certains animaux.

Le dernier coronavirus qui découvert, SARS-CoV-2, est responsable de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)..

Ce tableau vous permet de comparer l'impact de ces 3 virus :

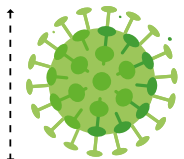
Origine	Période	Appellation	Nombre de cas	Nombre de décès	Nombre de Pays contaminé	Pays africains
Chine	Novembre 2002 à juillet 2003	SARS-CoV	8 346	646	Plus de 30	1
Moyen-Orient	2012/2015	MERS / SARS-CoV	1 293	458	Plus de 25	0
Chine	9 janvier 2020 – 25 mars 2020	COVID-19 / SARS-CoV-2	428 217	19 101	Plus de 167 pays	36

Origine

Le réservoir de virus est probablement animal¹⁰.

Un virus à 96% identique au SARS-Cov-2 a été identifié chez des chauves-souris capturées en Chine. Plusieurs publications suggèrent que le pangolin, pourrait être l'hôte intermédiaire entre la chauve-souris et l'homme.

Taille :



virus covid-19
Diamètre de **125 nanomètre**

« Légèrement plus grand que les virus de la grippe, du SRAS et du MERS »

Contagieux mais fragile

Le virus est sensible à tous les désinfectants habituels.

La prévention repose essentiellement sur l'évitement de contact avec un sujet suspect ou confirmé, le lavage fréquent des mains, l'utilisation de mouchoirs unique, la désinfection des mains après contact avec des surfaces contaminées telles que des poignées de portes, éviter la production d'aérosols (toux) ou les échanges manuels.

¹⁰ <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>

Durée de vie :

En aérosol ¹⁰(suspension sèche dans l'air, hors gouttelettes) et sur 4 types de surfaces¹¹ :

En suspension dans l'air	Sur une surface de Cuivre	Sur une surface de Carton	Sur une surface d'Inox	Sur une surface de Polypropylène
Encore très présent après 3 heures*.	Les virus infectieux ont disparu en 4 heures.	Les virus infectieux ont disparu en 24 heures.	Encore détectable à faible concentration après 72 heures.	Encore détectable à faible concentration après 72 heures



Un aérosol de 5 microns peut rester en suspension dans l'air pendant **1 à 18 heures** selon la ventilation.



SARS-Cov-2 perdrait son potentiel infectieux en cas d'exposition à **56°C pendant 20/30 minutes** ou à **65°C pendant 5/10 minutes**



Des articles font référence à une **durée de vie de 3 jours en milieu sec à 10 jours en milieu humide.**

* : Trois heures est la durée maximale testée, au terme de laquelle le titre infectieux restait significatif

Taux de reproduction :

- Le taux de reproduction de base (RO) se situe entre 1,4 et 2,5¹³ ; chaque personne malade peut infecter en moyenne entre 1,4 et 2,5 nouvelles personnes.

Grippe humaine saisonnière	1,5-2,5
SARS	2 et 4
Rougeole	15

Mode de transmission :



Origine de la transmission

voie oro-fécale, exhalé par voie respiratoire ou excrété dans les selles^{15&16}



Transmission par voie aérienne

par les sécrétions (glaires nasales, crachats), les grosses gouttelettes (de 10 à 100 microns), (éternuement, toux) et les aérosols, fines gouttelettes (de 5 à 10 microns)



Transmission par les selles

Le risque de contracter la COVID-19 par contact avec les matières fécales paraît faible, le virus peut être présent dans les matières fécales, il ne se propage pas principalement par cette voie, un principe de précaution doit être appliqué



Transmission par contact manuel

le virus est contracté par le contact et porté vers la sphère oro-buccale ou les yeux par la main dominante



Transmission par animal

Les sources animales éventuelles de la COVID-19 n'ont pas encore été confirmées.

11- Neeltje van Doremalen, Trenton Bushmaker, Dylan H. Morris et Myndi G. Holbrook, « Aerosol and Surface Stability of SARS-CoV-2 as Compared with SARS-CoV-1 », New England Journal of Medicine, 17 mars 2020, NEJM2004973 (ISSN 0028-4793 et 1533-4406, DOI 10.1056/NEJM2004973, lire en ligne [archive], consulté le 19 mars 2020)

12-Neeltje van Doremalen, Trenton Bushmaker, Dylan H. Morris, Myndi G. Holbrook, Armandine Gambale, Brandi N. Williamson, Azabi Tamin, Jennifer L. Harcourt, Natalie L. Thornburg, Susan Gerber, James O. Lloyd-Smith, Emmide Wit, Vincent L. Munster (2020) [Aerosol and surface stability of HCoV-19 (SARS-CoV-2) compared to SARS-CoV-1] <https://doi.org/10.1101/2020.03.09.20033217> [archive] Laboratory of Virology, National Institutes of Health, Hamilton, VT, USA

13- [https://www.who.int/fr/news-room/detail/23-01-2020-statement-on-the-meeting-of-the-international-health-regulations-\(2005\)-emergency-committee-regarding-the-outbreak-of-novel-coronavirus-\(2019-ncov\)](https://www.who.int/fr/news-room/detail/23-01-2020-statement-on-the-meeting-of-the-international-health-regulations-(2005)-emergency-committee-regarding-the-outbreak-of-novel-coronavirus-(2019-ncov))

14- Gilles Pialoux, chef du service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Tenon, Paris & Anne Goffard, médecin virologue au CHU de Lille

15- <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses>

16- <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>

1.3.COVID-19




Carte d'identité de la maladie

Corona Virus Disease 2019 (COVID-19)

Maladie infectieuse respiratoire émergente causée par le virus SARS-CoV-2.

Mode de prévention

Le principal mode de prévention repose sur l'application de règles d'hygiène stricte et respectées par tous¹⁷ & 18

	 Hygiène respiratoire	 Hygiène corporelle	 Hygiène des WC	 Hygiène des lieux publics
Mode de contact	Réception de gouttelettes (discussion face à face, toux)	Présence sur les mains, le corps et les vêtements	Présence dans l'air et sur les objets touchés	Présence dans l'air Présence sur les objets touchés (poignées, meubles, téléphone, etc.)
Mode de prévention	Distance sociale Éternuer dans un mouchoir unique ou dans l'épaule* Port d'un masque* Port de lunettes	Lavage de mains du corps et des vêtements Éviter de toucher les yeux, le nez et la bouche Saisir les objets avec sa main non dominante*	Nettoyage régulier de surfaces Ventilation Port d'un masque* Appliquer Hygiène corporelle	Distance sociale Nettoyage régulier de surfaces Ventilation Port d'un masque* Appliquer Hygiène corporelle

* : Ces geste barrières sont présentés plus avant dans la boîte à outil (Section 2)

Période d'incubation

En moyenne de 5 à 6 jours, avec des extrêmes de 2 à 12 jours, ce qui justifie la période de quarantaine de 14 jours¹⁸.

Période de contagion

- Le porteur du virus est contagieux avant même l'apparition des premiers symptômes, ce qui retarde le délai de réaction.
- Le patient guéri semble rester contagieux pendant 20 jours en moyenne, avec un extrême à 37 jours observé sur un patient¹⁹.

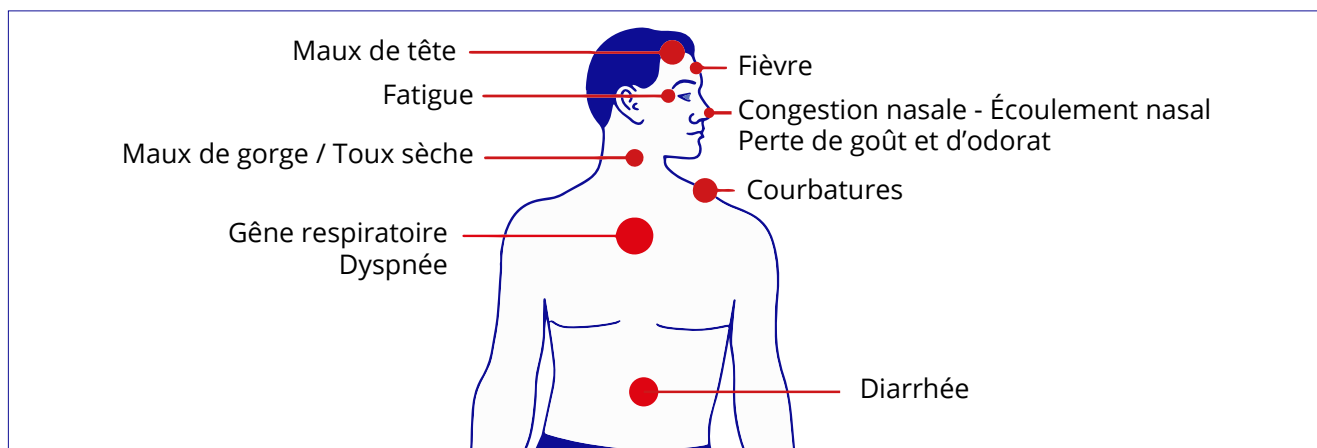
17- <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses>

18- <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>

19- <https://www.thelancet.com/pb-assets/Lancet/pdfs/S014067362305663.pdf>

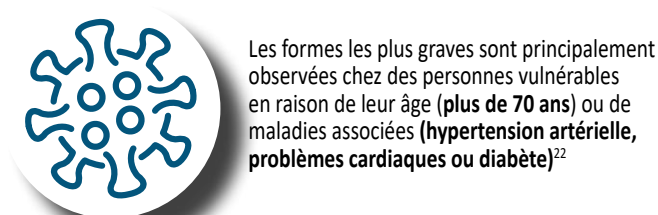
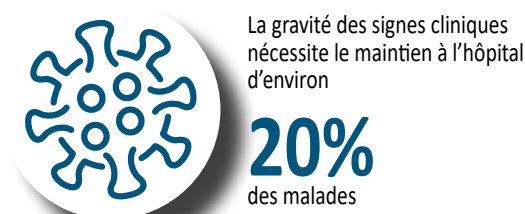
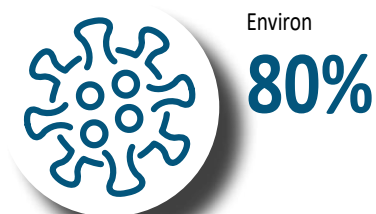
Symptômes

- Certaines personnes, bien qu'infectées, ne présentent aucun symptôme et se sentent bien.²⁰
- Les symptômes sont généralement bénins et apparaissent de manière progressive.
- Les symptômes les plus courants de la COVID-19 sont d'abord la fièvre, la fatigue et une toux sèche ; viennent ensuite des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge ou une diarrhée.



Gravité

Les informations exprimées ci-après sont celles encore diffusées par l'OMS :



Les taux de gravité sont régulièrement mesurés, sur une base statistique toujours plus grande ; les données exprimées n'ont de sens qu'au jour de leur mesure.

Ils ne reflètent pas seulement la gravité du virus, mais aussi notre capacité de détection et de soin.

*Sur la base de 299,875 cas actifs au 25 mars 2020, seul 4% des patients hospitalisés étaient en état critique.*²³

20- <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses>

21- <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>

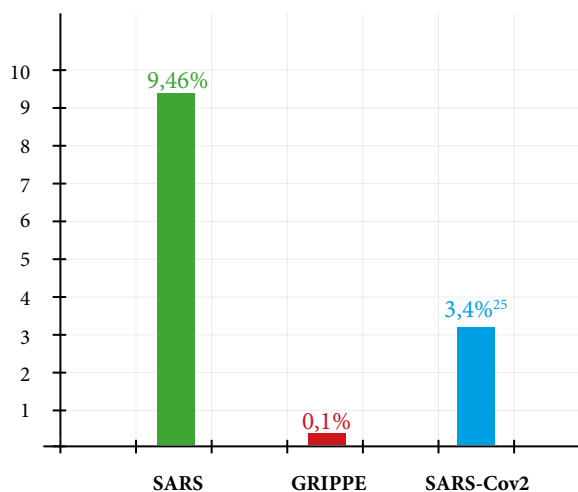
22- <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>

23- <https://www.worldometers.info/coronavirus/>

Taux de létalité :

Le taux de létalité officiellement fixé par l'OMS au 03 mars 2020

- SARS
- GRIPPE SAISONNIÈRE
- SARS-COV2



Ces données sont régulièrement mesurés, sur une base statistique toujours plus grande ; les données exprimées n'ont de sens qu'au jour de leur mesure. Ils ne reflètent pas seulement la gravité du virus, mais aussi notre capacité de détection et de soin. Sur la base de 128,342 cas clos au 25 mars 2020, le taux de patient décédé était de 15%.²⁵

Traitement :



Pas de traitement connu



Vaccin en cours de recherche
(durée moyenne estimée :
12 à 18 mois)



Traitements rapportés :
La chloroquine est toujours considérée
comme un sujet d'étude par l'OMS

24- WHO Director-General's opening remarks at the media briefing on COVID-19 - 3 March 2020 - World Health Organization, March 3, 2020
25- <https://www.worldometers.info/coronavirus/>

La prévention s'impose, aucun traitement n'est disponible

En cas de contamination et de vulnérabilité du patient, la prise en charge médicale est la seule option. Il est majeur de ralentir la progression, pour favoriser l'accès des patients aux moyens médicaux et réduire les impacts socio-économiques.

Il est majeur de ralentir la progression, pour favoriser l'accès des patients aux moyens médicaux et réduire les impacts socio-économiques.

Chaque pays a commencé avec 1 seul cas

La mesure de l'évolution de la pandémie dépend de la disponibilité de test de dépistage, l'accès au patient et les mesures de prévention mises en œuvre. Plus nos mesures de prévention seront actives, mieux nous contiendrons cette épidémie.

Observations régionales :

Les cas actifs baissent en Chine, depuis le pic de l'épidémie le 18 février

L'analyse de la contagion en Chine, préparée depuis le SARS, témoigne que la mise en œuvre d'actions efficace de prévention peut contenir la maladie dans des délais raisonnables, malgré leur retard de mise en place (22/25 janvier 2020). Aujourd'hui, la Chine ne connaît que des cas importés (aucune transmission locale), faisant craindre une 2nde vague d'épidémie

L'épidémie en Europe, maintenant l'épicentre de la pandémie, a été plus rapide qu'en Chine

L'analyse européenne, sans récente expérience de contagion, encourage des actions rapides et efficaces de prévention. L'insuffisance de contrôles initiaux et le délai de prise de conscience de tous les acteurs peut favoriser une progression exponentielle de l'épidémie.

Le prochain épicentre de la pandémie semble être les Etats Unis.

Unissons nos efforts pour que l'Afrique ne lui succède pas



Pour une lecture comparative Chine/Europe, nous vous recommandons ces deux articles, dont le second est régulièrement mis à jour

« Comment l'Europe est devenue l'épicentre de la pandémie », Le Monde, 18 mars 2020

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/03/18/en-graphiques-comment-l-europe-est-devenue-l-epicentre-de-la-pandemie-de-covid-19_6033558_4355770.html

« Aplatir la courbe des contaminations de Covid-19 sera l'enjeu des semaines à venir », Le Monde, 13 mars 2020

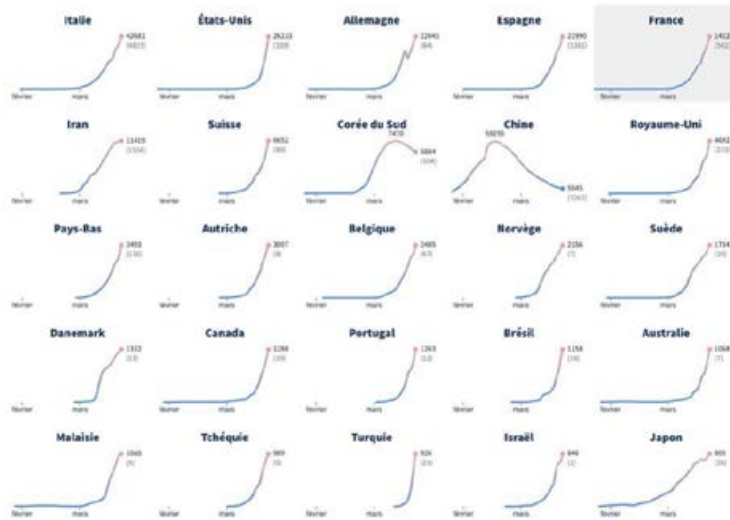
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/03/13/aplatir-la-courbe-des-contaminations-du-covid-19-sera-l-enjeu-des-semaines-a-venir_6032925_4355770.html

L'épidémie est déclarée en Afrique subsaharienne : si des pays et opérateurs économiques ont un plan de prévention avec l'expérience de EBOLA, cet avantage pourra être contrebalancé par l'accès relatif des populations aux services de santé, à des solutions d'hygiène et d'assainissement.

Un principe de précaution doit s'appliquer avec d'autant plus de diligence que le SARS-CoV-2 est contagieux.



Partout l'épidémie est exponentielle, à l'exception de 3 cas rassurants : Chine, Corée et Japon...



Caractéristiques des réponses

Si tous les pays suivent plus ou moins un même plan, le rapport McKinsey du 25 mars 2020 identifie 4 niveaux de réponses différentes :

- La mise en œuvre de mesures exceptionnelles pour une propagation limitée, typiquement le modèle chinois avec des confinements massifs et la construction d'infrastructure hospitalière géantes
- Un contrôle progressif grâce à une utilisation efficace des meilleures pratiques de santé publique, telle que la Corée du Sud qui a mobilisé une intelligence artificielle pour renforcer son dépistage
- Un échec dans la mise en place des mesures de contrôle initial favorise une dispersion rapide de la maladie et la saturation des systèmes de santé
- Le développement d'une immunité est le dernier scénario, mentionné par certains décideurs politiques il est insuffisamment caractérisable pour le moment.



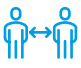
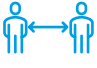


Pour « prendre connaissance du Rapport McKinsey : « COVID-19: Briefing note, 25 mars 2020 »

<https://www.mckinsey.com/~media/McKinsey/Business%20Functions/Risk/Our%20Insights/COVID%2019%20Implications%20for%20business/COVID%2019%20March%2025/COVID-19-Facts-and-Insights-March-25-new.ashx>

Modélisation de la contagion

Des modèles de simulation de la progression du COVID-19 s'affinent, pour identifier les scénarii de transmission sur une population de référence, théoriquement comprise de personnes saines, affectées, guéries et décédées :

-  - **L'absence de mesures favorise** une progression rapide, avec un taux de contagion entraînant une saturation des systèmes de santé et un taux de mortalité croissant. Les survivants sont guéris.
-  - **Une mesure de confinement total** permet d'isoler une population saine, l'autre segment de population s'équilibrera entre personnes affectées, guéries et décédées. La gestion des systèmes de santé est améliorée, mais il faudra sortir de confinement total la population protégée, au risque de l'exposer à nouveau si aucune médication n'est trouvée.
-  - **Les mesures de distanciation sociales normales** sont un facteur de ralentissement de l'épidémie. Elles favorisent le maintien de activités, mais peuvent ne pas favoriser l'équilibre entre la disponibilité des capacités de soin et la croissance du volume de personnes affectées.
-  - **Les mesures de distanciation sociales les plus extrêmes** s'avèrent le plus efficaces dès le début de l'épidémie. Elles favorisent la quête d'un équilibre entre capacités de soin et volume de personnes affectées, il s'agit alors de trouver l'équilibre entre le maintien des fonctions sociales et économiques.



Pour « visualiser » le concept de modélisation, nous vous recommandons cet article du Washington Post :

"Why outbreak like coronavirus spread exponentially and how to flatten the curve" <https://www.washingtonpost.com/graphics/2020/world/corona-simulator/>

Perspectives proposées

Il est difficile de proposer des perspectives, mais il est possible d'en partager certaines :

- Selon McKinsey – 18 Mars 2020, deux principaux scénarii se dessinent :



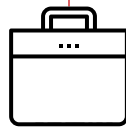
Un redémarrage retardé de l'économie : l'épidémie en Asie s'infléchit au début du 2nd trimestre 2020, puis vient le tour de l'Europe, **elle reste contenue en Afrique** et en Amérique du Sud. Au 4ème trimestre un redémarrage économique se ressent.



Une contraction prolongée : il faut attendre le milieu du 2nd trimestre 2020 pour voir l'épidémie s'infléchir en Asie puis en Europe, **mais l'Afrique connaît une épidémie généralisée.**

- L'OMS – 19 mars 2020, par la voix de son directeur général, l'Ethiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus, a enjoint les Etats africains « à se réveiller (...) se préparer au pire et se préparer dès aujourd'hui »
- Des membres du corps médical africain s'inquiètent de l'insuffisance des moyens de dépistages, des risques de saturation des systèmes de santé, d'infection du personnel de santé, suivi d'un taux de mortalité élevé à raison des facteurs d'âge et de comorbidités²⁶.

2. BOITE A OUTILS



2.1. Plan de maîtrise et de continuité

La réponse au COVID-19 nous conduit à mettre en place :

- un plan de maîtrise sanitaire orienté sur le contrôle de l'épidémie ;
- un plan de continuité des activités pour assurer au mieux les fonctions économiques de l'entreprise, dans l'intérêt de nos collaborateurs et nos clients.

Toutes les entreprises ne disposent pas des mêmes outils pour répondre à la situation.

- Les entreprises engagées dans une forte démarche d'hygiène, notamment celles proposant des produits alimentaires à la consommation du public, disposeront déjà d'un plan de maîtrise sanitaire, assis sur au moins une norme de comportement internationale (ex : HACCP).
- Les industriels ayant rédigé un document unique ou un plan d'opération interne sont également outillés dans la formalisation d'un plan de continuité des activités. Il faudra l'adapter au contexte
- Nombreuses sont les entreprises, surtout les PME et PTE, qui ne disposent pas d'expérience ou de ressources suffisantes pour s'organiser ; nous espérons que ce dossier leur sera particulièrement utile.

En toute hypothèse, toutes les entreprises devront élaborer ou mettre à jour un plan d'action COVID-19. Il s'agira de :

- **Cartographier le risque de transmission dans l'entreprise** (collaborateurs et clients) et les dispositifs de précaution
- **Cartographier les activités essentielles** au maintien de l'activité et leurs besoins opérationnels (RH, conso...)
- **Elaborer un cadre de concertation** avec ses différentes parties prenantes (délégué du personnel, fournisseurs...)
- **Formuler des hypothèses sur les perturbations** : fréquentation clientèle, gestion stocks, arrêts maladie, absentéisme...
- **Élaborer des scénarios répondant aux hypothèses** : volume de fréquentation et organisation des collaborateurs en présentiels, organisation des distances sociales (collaborateurs/collaborateurs et collaborateurs/clients, clients/clients), achat et mise en place des EPI/EPC, organisation des stocks / production / rotations d'équipes, etc.
- **Organiser en conséquence les différents flux d'activités**, rédiger et diffuser les documents opérationnels formalisant le mode d'exploitation.

Le 18 mars 2020, McKinsey a publié une analyse des réponses de 100 entreprises dans le monde. Pour gagner en réactivité, nous l'avons revue et complétée pour la rendre plus accessible au lecteur francophone opérant en Afrique de l'Ouest.

Les entreprises réagissent à l'épidémie en 5 axes organisationnels pour 18 domaines d'actions :

● AXE 1 - PROTECTION DES EFFECTIFS

1-Politique et gestion	Organisation d'un portefeuille de politiques et d'actions, y compris la prévention des incidents / arrêt d'exploitation, hygiène des lieux et des surfaces, distanciation sociale
2-Communication multicanaux et bidirectionnelle	Organisation et diffusion de l'information ; Communications multicanaux d'information et de sensibilisation ; mécanismes de signalement confidentiels des collaborateurs
3-Personnel et entrepreneurs	Hierarchisation des présences (ex : télétravail vs. astreinte vs rotation) ; organisation logistique du télétravail (réseau VPN, ordinateurs portables, disponibilité de la bande passante) ; Dispositif de protection des travailleurs sur site
4-Installations et normes sur site	Cible parties prenantes & collaborateurs sur site : Prévention de la propagation (communication, distanciation sociale, EPI, etc.) ; Organisation des rotations d'équipes ; Fermetures de certains postes et sites
5-Domaine de santé publique	Collaboration & Engagement du secteur privé aux côtés des autorités et des responsables de la santé publique

● AXE 2 - STABILISATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

6-Engagement des fournisseurs	Gestion transparente du risque d'approvisionnement / commande avec le fournisseur ; Gestion des fournisseurs à l'arrêt et suivi re-démarrage; Gestion des commandes en cours ; Requalification contextuelle des relations
7-Gestion de l'inventaire	Identification des stocks et composants critiques d'approvisionnement ; Rationnement des consommations ; Optimisation logistique et magasinage
8-Production et exploitation	Évaluation de l'impact opérationnel; Optimisation de la capacité de production ; Organisation de la continuité d'exploitation (y.c. sécurité n-1, confinement de site...)
9-Gestion de la demande	Évaluation de la demande ; Organisation de micro-scénario des ventes ; Opérationnalisation plans de production et plans d'approvisionnement rotations d'équipes ; Fermetures de certains postes et sites
10-Logistique	Maintien des activités portuaires ; Pré-réservation de capacités logistiques; Optimisation des itinéraires

● AXE 3 - ENGAGEMENT CLIENT

11-Transparence B2B	Communications avec les clients B2B (ex : microsite web, apps.); communication transparente sur les scénarios d'évolution
12-Protection client	Identification et application des actions de protection le long des parcours clients ; Formation des équipes au contact clientèle ; Suivi et monitoring
13-Sensibilisation des clients	Communication client sur les pratiques de l'entreprise face au COVID-19 ; Élaboration de Questions fréquemment posées ; (y.c. digitaux) ; Rapport de situation

● AXE 4 - TEST DE RESISTANCE FINANCIERE

14-Définition du scénario	Élaboration de scénarios pertinents, basés sur les dernières perspectives épidémiologiques (ex : EBOLA) et socio-économiques (ex : crise sociopolitique 2001-2011)
15-Tests de résistance financière	Définition et modélisation des données financières & besoins en fonds de roulement, selon les scénarii retenus

● AXE 5 - INTEGRATION D'UN CENTRE DE COMMANDE

16-Cartographie et gestion des problèmes	Organisation d'un point central d'analyse et décision permettant d'optimiser les ressources disponibles
17-Portefeuille d'actions	Organisation d'un plan et arborescence d'actions déclenchées par des indicateurs spécifiés
18-Mobilisation du leadership	Alignement et mobilisation du management ; Réalisation de cas pratiques



Pour « prendre connaissance du Rapport McKinsey :
« COVID-19: Briefing note, 25march 2020 »

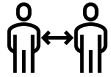
<https://www.mckinsey.com/~media/McKinsey/Business%20Functions/Risk/Our%20Insights/COVID%2019%20Implications%20for%20business/COVID%2019%20March%2025/COVID-19-Facts-and-Insights-March-25-new.ashx>

Hygiène des mains :



- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Gel Hydro-alcooliques

Distanciation sociale :



- Evitez tous contact
- Gardez une distance de 1 à 2 mètres

Hygiène des lieux et surfaces :



- Nettoyage des objets privés
(smartphone, clavier, souris...)



- Nettoyage des objets publics
(interrupteur, poignets, rampe d'escalier...)
- Jeter les mouchoirs dans un sac poubelle

Hygiène respiratoires :



- Port du masque (tout masque à une vie limitée/
usage médical prioritaire pour le corps médical/
possibilité d'en fabriquer lavable et réutilisable)



- Eternuer dans un mouchoir à usage unique



- Eternuer dans le coude ou l'épaule (en croisant les
bras votre coude peut contaminer vos mains)

Hygiène des lieux intimes :



- Hygiène des toilettes et salles d'eau



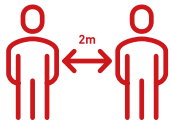
POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

143 ou 101

2.3. Organiser la distanciation sociale

La distanciation sociale est la mesure majeure non pharmaceutique permettant de ralentir la progression du virus.

Elle consiste tout simplement à éloigner les personnes les unes des autres pour :

	<p>Réduire les opportunités de transmission (espace de 1 à 2m. dans une file d'attente, devant un comptoir ...),</p>	<p>Annuler les opportunités de transmission en annulant le contexte de promiscuité (télétravail, rotation des équipes ...)</p>
---	---	---

La première option doit être complétée par d'autres stratégies barrières : si une présence physique est maintenue il faut réduire les risques de contacts par gouttelette en cas de toux ou éternuement (cf. hygiène respiratoire) ou par contact physique direct (cf. hygiène corporelle & hygiène des surfaces)

Stratégie de réduction des distances :

- **Afficher les consignes élémentaires** : Eviter les salutations entraînant un contact ; Respect d'une distance de sécurité ; Ne rassembler que des personnes indispensables à l'activité et dans le respect des règles sanitaire...
- **Cartographier tous les lieux de l'entreprise** pouvant donner lieu à des contacts humains : salle d'accueil, salle de réunion, comptoir clientèle, allée commerciale, transport collaborateurs, ascenseurs ...
- **Organiser une distanciation sociale de 1 à 2 mètres** avec les autres personnes présentes dans l'espace considéré (compléter avec hygiène respiratoire si cette distance ne peut être maintenue, veiller à ce que ce maintien ne soit pas source de transmission, à défaut la protection du collaborateur ou du client est prioritaire à l'activité)
- **Repenser la disposition des personnes l'espace** : Re-disposer les bureaux dans un open-space, annuler certains sièges dans les transports de personnel ; Eloigner les personnes en salle de réunion...
- **Identifier les moyens de matérialiser la distanciation sociale** : Mettre en place un affichage spécifique rappelant les mesures de distanciation ; Matérialiser la distance par des tracés au sol à toute occasion où un « rang » peut être créé (devant une fontaine à eau ou une caisse) ; Matérialiser les espaces de travaux manuels individuels dans les espaces collaboratifs ; Afficher un symbole interdit sur les sièges de transport non disponibles, etc.
- **Organiser un retour d'expérience permanent** pour ajuster rapidement les actions mises en place en fonction des retours de terrain.

Stratégie d'annulation des distances :

- **Suivre les consignes du gouvernement**
 - **Respect des interdictions d'ouverture de lieu public et du nombre de personnes réunies**
 - **Respect des consignes de couvre-feu (21h00/5h00) et des zones géographiques pouvant être confinement**
 - **Respect de la mesure d'isolement de la ville d'Abidjan et ses agglomérations à partir du 29/03/2020**
- **Cartographier les métiers de l'entreprise** où la présence physique est indispensable ou non
- **Identifier les scénarios d'activité de l'entreprise** pour déterminer les volumes de production / consommation / fréquentation et leur influence sur la gestion des ressources humaines
- **Matérialiser les besoins en ressources humaines**, pour déterminer le volume RH nécessaire selon vos scénarios et organiser le présentiel : travail partiel, rotation d'équipes, mises en télétravail...
- **Informé le personnel des mesures de distanciation et de leurs impacts**, pour favoriser l'organisation des équipes, des moyens et ressources nécessaires à l'activité
- **Mettre en capacité le personnel déclaré en télétravail** (cf. fiche télétravail)
- **Organiser un retour d'expérience permanent** pour ajuster rapidement les actions mises en place en fonction des retours de terrain.

Ces stratégies se cumulent avec elles d'hygiène corporelles, hygiène des surfaces, port de masque, etc. Il est impératif de suivre les directives réduisant le nombre de participants dans un lieux public, obligeant la fermeture de certains lieux et organisant l'isolement de la ville d'Abidjan et ses agglomérations

Distanciation sociale



POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

143 ou 101

2.4. Organiser le télétravail

Dans le contexte de pandémie de COVID-19, pour lutter contre la diffusion du coronavirus, les entreprises sont invitées à repenser leurs organisations.

Les mesures de distanciation sociales réduisent le risque d'exposition des collaborateurs ; le télétravail est un des outils pour des collaborateurs ayant essentiellement des activités de bureau.

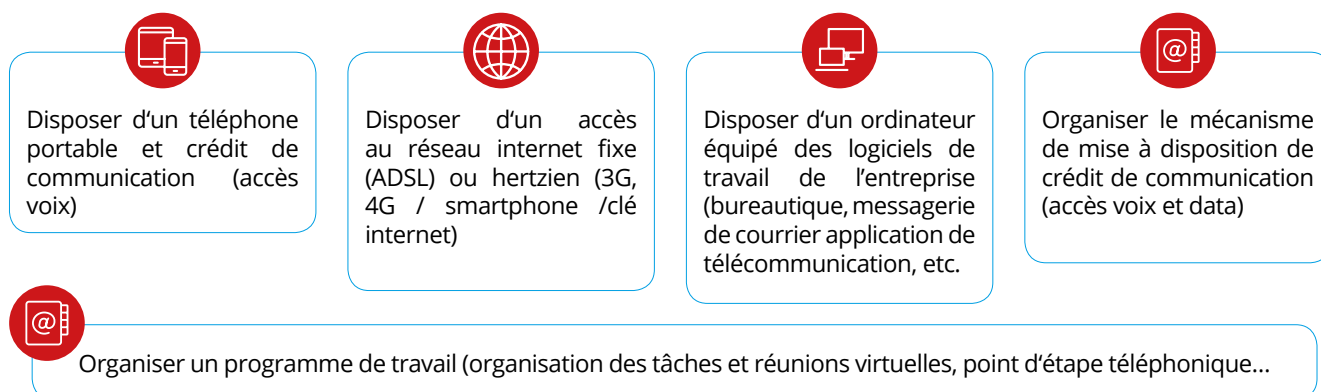
Définition :

Le télétravail représente toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

Outils de communication

En télétravail, il faut pouvoir communiquer par voie numérique, requérant des outils télécommunication (téléphone, accès au réseau) et de production (ordinateur et logiciels).

Organiser les outils de télécommunication :



Quelques applications efficaces pour garder le contact avec l'équipe :

Skype
Skype est un outil permettant d'organiser des vidéoconférences entre collaborateurs. Pour cela, il suffit de se connecter à Internet, aller sur le site du même nom, télécharger et installer le logiciel. Aussi bien sur smartphone que sur ordinateur.

Grosfichiers.com pour les documents volumineux
Lorsque vous devez transférer des documents volumineux, des limites de taille des fichiers peut être imposés par l'outil de messagerie. Plus besoin de découper le fichier en plusieurs morceaux et de le compresser au format *RAR ou *.ZIP. Grosfichiers.com a un avantage : en cas d'interruption réseau, vous pourrez reprendre le transfert à son point d'interruption.

WhatsApp pour les échanges voix/vidéo/fichiers.
Elle permet d'envoyer des messages textuels à ses contacts, des photos, des vidéos ou n'importe quels fichiers.
Les appels audios sont proposés mais aussi la vidéo. Les appels vidéo peuvent se faire avec un seul interlocuteur ou en groupe, à un maximum de 4 participants.

WeTransfert.com et

Dropbox
Un outil de travail à distance très efficace. Vous pouvez accéder à l'ensemble de vos dossiers à partir de n'importe quel support du moment que ces dossiers ont été enregistrés dans l'application en question. Vous pouvez même l'utiliser en mode hors connexion.

Messenger
Elle nécessite un compte Facebook pour être utilisée – ce qui n'est pas le cas de WhatsApp. Il est possible de réaliser des vidéoconférences à un maximum de 6 personnes si l'on souhaite voir tous ses interlocuteurs en même temps. Au-delà de ce nombre, seule la vidéo de la personne ayant la parole s'affiche à l'écran. Un maximum de 50 personnes peut être ajouté au groupe.

2.5. Fabriquer des masques nettoyables



Le principal mode de transmission est aérien, provenant de l'excrétion orale d'une personne contaminée.

Le port d'un masque est la première barrière pour réduire les risques de transmission par la personne contaminée (réduire la puissance des excréments) que pour la personne saine (réduire le risque d'inhaler le virus)



La ruée sur les masques réservés au monde médical, la durée de vie limitée des masques industriels et le coût de rééquipement des collaborateurs sont les principaux arguments entendus pour ne pas recourir à cette barrière de protection.

Pour rétablir cette barrière, à coût maîtrisé, et pallier à la pénurie, il vous est proposé un tuto de fabrication d'un masque en textile nettoyable et réutilisable, élaboré à partir des recommandations du CHU de Grenoble, France.

La réalisation de 4 masques par collaborateur permet de changer au moins 3 fois de masque dans la journée (toutes les 3 heures) et d'avoir un masque sur les trajets.

Ces masques seront trempés dans un liquide de désinfection après usage, pour être disponible le lendemain.

Matériel nécessaire pour réaliser un masque

Le masque de soin est composé de 2 couches de tissus en coton et 1 couche de molleton disposée entre les 2 couches.

- **Tissus de coton (environ 20 cm) x 2** : 1 coupe pour la face extérieur et 1 la face intérieure. Utiliser 2 couleurs différentes pour indiquer chacune des deux faces
- **Molleton fin ou polaire fine x1** : tissu épais, coupé au même format que les faces internes et externes, pour être logés et cousus entre ces 2 faces et apportés un peu plus de filtre au passage du virus
- **Elastique souple x 2** : destinés à assurer la tenue du masque derrière chaque oreille.

Etapas de fabrication (voir aussi photo et patron)

1. Imprimer et découper le patron proposé ci-après
2. Découper les pièces de tissus en coton nécessaire (voir patron) : nous obtenons 4 pièces de tissus (2x2)
3. Découper le molleton (voir patron) : nous obtenons 2 pièces de molleton
4. Couper environ 2 élastiques de 30 cm pour le grand modèle (adapter la longueur à la taille souhaitée)
5. Assembler et coudre les 2 pièces de tissu extérieur « endroit contre endroit » partie arrondie, pour former la face extérieure du masque
6. Faire le même assemblage pour les 2 pièces de molleton fin ou polaire fine
7. Assembler les 2 pièces de tissus obtenues « endroit contre endroit » en insérant au milieu les 2 pièces de molleton ; coudre uniquement en haut et en bas (ne pas coudre les petits côtés)
8. Retourner l'ensemble sur l'endroit
9. Surpiquer la couture centrale (verticale)
10. Surpiquer le haut et le bas à quelques millimètres du bord
11. Replier les petits côtés (2 fois 1 cm) - repasser
12. Piquer à quelques millimètres du pli pour créer une coulisse
13. Faire glisser le nœud dans la coulisse pour le confort
14. Laver, sécher et ranger dans un tissu ou papier pour le remettre propre à son utilisateur.



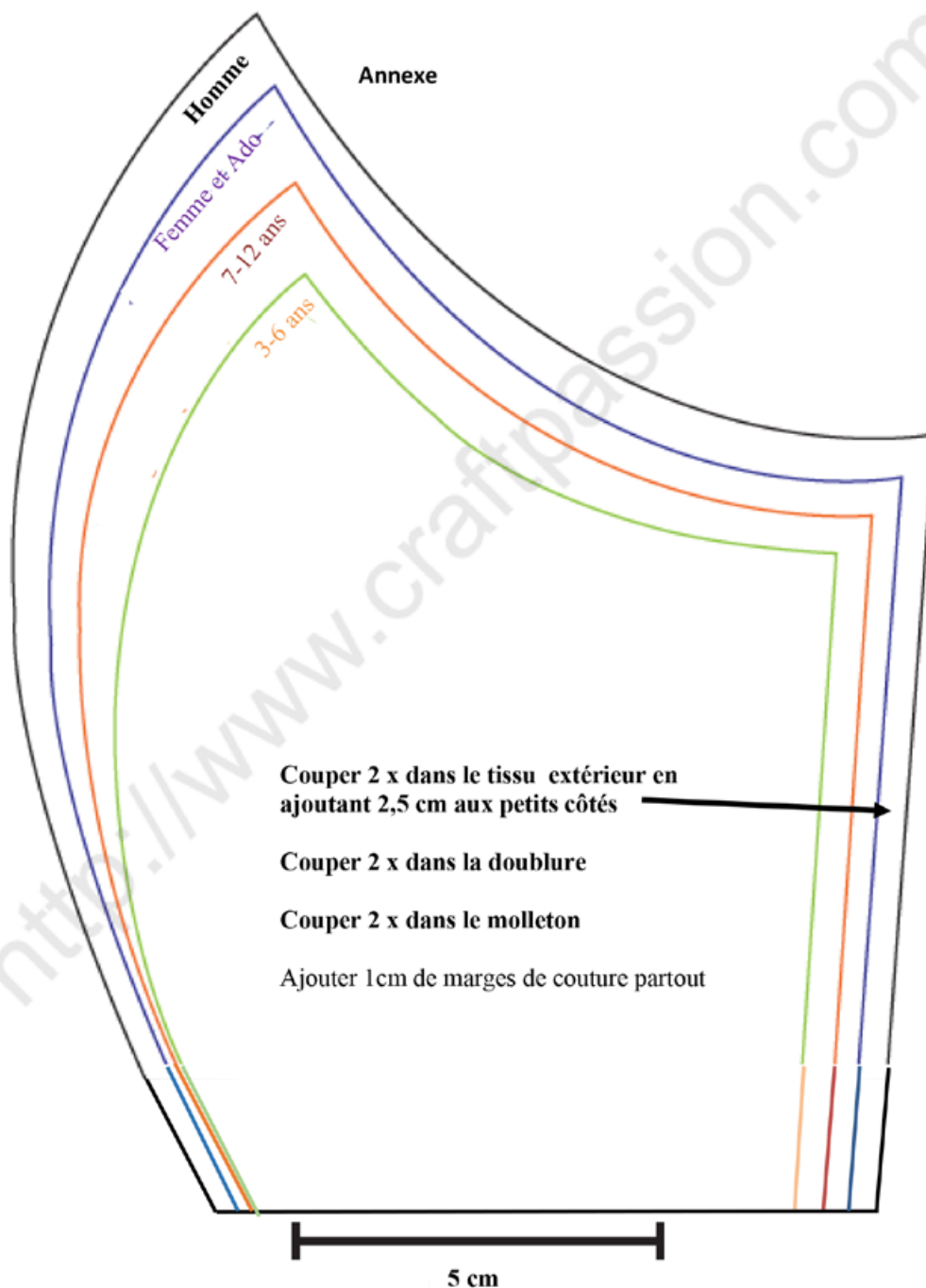
Entretien du masque

Le laver quotidiennement à son domicile à 30°C avec du détergent classique et de l'eau de javel.

Les collaborateurs disposeront de 2 contenants popres : un pour les masques propres de rechange et un pour les masques usagés. Ce contenant sera bien sur désinfectés avec les masques.

Durée d'efficacité d'un masque

La durée est assez courte : 3 à 4 heures. Il faudra ensuite le retirer en prenant garde à ne pas toucher le masque mais uniquement les élastiques de maintien (photo). Le mettre dans le bain de lavage. Bien se laver les mains ensuite.



Mesurer ce segment avant de découper le patron

2.6. Fabriquer du gel hydro-alcoolique

L'hygiène des mains et des surfaces est une stratégie de base de prévention.

Si le SARS-CoV-2 est sensible à la plupart des désinfectants, les solutions hydro-alcooliques sont préconisées pour éliminer les bactéries et les virus, notamment lors d'épidémies telles que la grippe ou le Covid-19.

Une difficulté peut résider dans la disponibilité de ces solutions (rupture partielle en raison d'achat massif de prévention) ou du coût lorsque l'on considère les volumes à utiliser. Auquel cas cette recette de fabrication d'une solution hydro-alcoolique vous est proposée.

Les solutions hydro-alcooliques ont l'avantage de pouvoir être disposées de partout dans les lieux de passage et de travail, d'assurer une hygiène des mains de qualité sans usage d'eau de lavage. Un lavage de mains restent recommandé à chaque opportunité.

Les ingrédients de base

Les 3 principaux ingrédients sont :

- Alcool (éthanol 96 % ou isopropanol 99,8 %)
- Eau oxygénée (ou peroxyde d'hydrogène),
- Eau bouillie ou distillée,
- Glycérine apportera du liant et de la densité.

Quantités pour obtenir 1, 20 et 100 litres de solution hydro-alcoolique :

Ingrédients	Quantité pour 1 litre	Quantité pour 20 litres	Quantité pour 100 litres
Alcool (éthanol 96 % ou isopropanol 99,8 %)	833 ml	16,66 litres	83,3 litres
Eau oxygénée (peroxyde d'hydrogène 3 %)	41,7 ml	0,834 litre	4, 17 litres
Glycérine (glycérol 98 %)	14,5 ml	0,29 litre	1,45 litre

Les étapes

1. Versez l'alcool dans un récipient gradué.
2. Ajoutez l'eau oxygénée, puis le glycérol (ce dernier étant visqueux, vous pouvez utiliser une partie de l'eau oxygénée pour rincer le récipient avec lequel vous avez versé le glycérol).
3. Complétez avec l'eau distillée restante en faisant attention à conserver une substance gélatineuse pour favoriser la concentration du principe actif dans la dose appliquée
4. Répartissez immédiatement la solution dans plusieurs flacons bien fermés pour éviter l'évaporation.
5. Attendez au minimum 72 heures avant d'utiliser votre hydro-alcoolique afin que l'eau oxygénée agisse.
6. Pensez à bien étiqueter vos flacons et à les garder.



Si vous êtes dans l'indisponibilité d'acheter ou de fabriquer votre gel hydro-alcoolique, le lavage des mains au savon reste une pratique inconditionnelle (cf. Fontaines à eau et Hygiène des mains).

Déployer des fontaines à eau

Les mains et les surfaces sont d'important vecteurs de transmission du virus. L'hygiène des mains et des surfaces est une stratégie de base de prévention.

Si vous êtes dans l'indisponibilité d'acheter ou de fabriquer votre gel hydro-alcoolique (cf. fabriquer votre gel hydro-alcoolique) le lavage des mains au savon reste une pratique inconditionnelle.

Les entreprises ayant déployé, et surtout maintenu, un plan de prévention EBOLA, ont été les plus rapides à redéployer ou renforcer leurs dispositifs de fontaines de lavage des mains.

L'objectif est double :

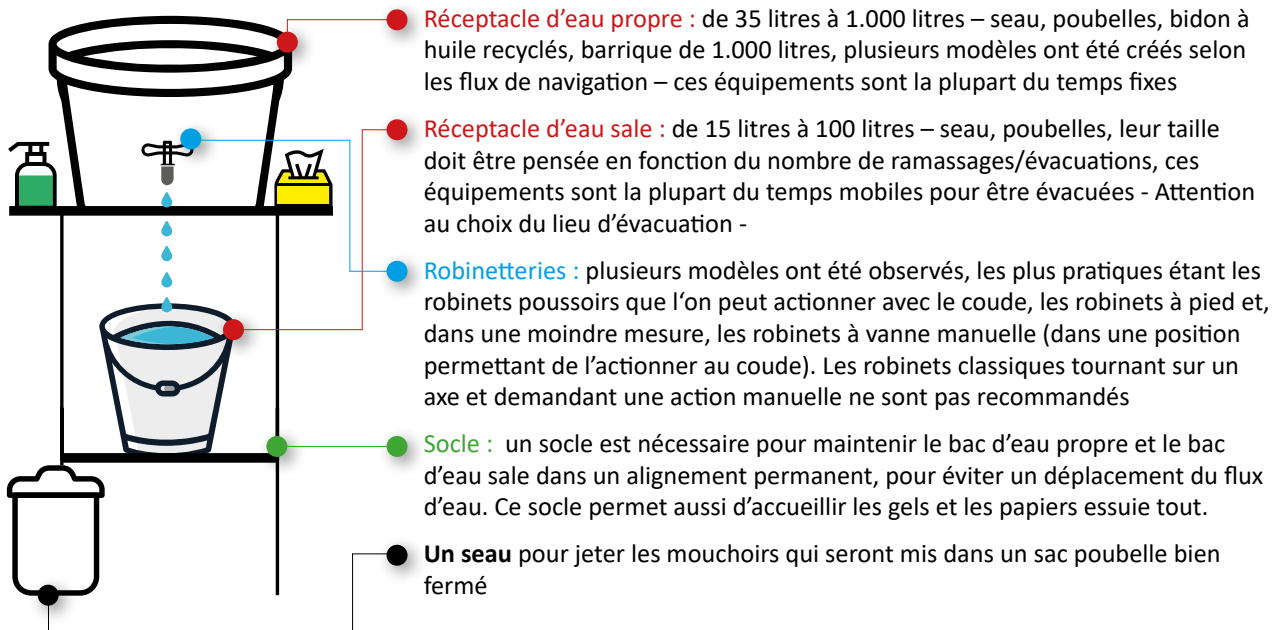
- S'assurer que toute personne entrant dans votre entreprise (comme dans votre domicile...) face l'objet d'une décontamination préventive des mains
- S'assurer que toute personne se déplaçant dans votre entreprise puisse poursuivre cette décontamination le long de son parcours : elle aurait pu toucher une surface exposée et devenir un agent contaminant.

Le retour d'expérience est simple : c'est une question de gestion des flux et de logistique.

Stratégie d'implantation :

- **Cartographier les flux entrants et navigant** au sein de l'entreprise pour identifier des points de lavage des mains ;
si possible les croiser avec des points d'accès à l'eau pour réduire les efforts de remplissage
- **Identifier les volumes de passages par point identifié** pour dimensionner les contenances des fontaines et de leurs réceptacles par points de passage
- **Organiser vos besoins en fontaine à eau pour optimiser votre commande** : nombre de fontaine et de bac récepteurs, volume d'eau par type de fontaines, spécificité de dispositifs des robinets, nombre de gel savonnés / gel hydro-alcoolique / papier essuie tout à usage unique, mode de mise à dispositions des gels et du papier
- **Organiser votre logistique d'approvisionnement** : identifier les heures de pointe et volume de consommation, planifier le remplissage des fontaines, l'évacuation des bacs récepteurs, suivre les consommations
- **Commander ou faire fabriquer vos fontaines**, en cas de fabrication assurez-vous de disposer d'un modèle à reproduire, la diversité des modèles observés présentent des points positifs ou non
- **Rappelez les bonnes pratiques de lavage des mains** par un affichage sur la fontaine à eau (cf. lavage des mains)
- **Organiser une distanciation sociale de 1 à 2 mètres** dans les rangs d'accès aux fontaines à eau
- **Disposez une poubelle au pied de la fontaine** pour recueillir les papiers essuie-tout et s'assurer que cette poubelle soit bien fermée après usage.

Les besoins :



! **Aucune action manuelle** Théoriquement votre fontaine à eau doit permettre d'éviter tout contact et action manuelle, pour actionner l'eau, le gel, et le papier.

Note : le vol de gels a pu être observé sur certains sites, la réponse fut d'acheter des réservoirs à gel qui furent collés sur les fontaines à eau.

Exemple de fontaine à eau :



POUR TOUTE INFORMATION APPELER LE

143 ou 101

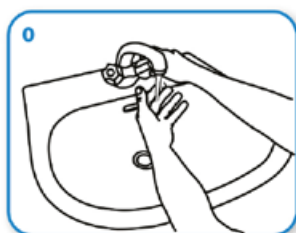
Renforcer l'hygiène des mains

Les mains sont d'importants vecteurs de transmission du virus. L'hygiène des mains est une stratégie de base de prévention. Le lavage des mains doit être plus élaboré que celui que nous avons l'habitude de pratiquer.

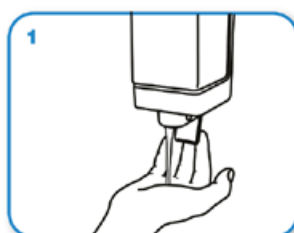
Cette affiche est inspiré des recommandations formulées pour l'accès aux blocs de réanimation en milieu médical, où le lavage des mains au savon précède de l'utilisation d'un gel hydro-alcoolique.



Durée de la procédure : **40-60 secondes**



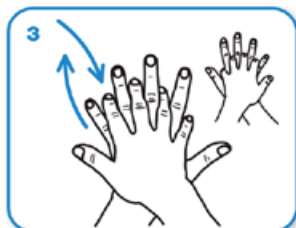
0
Mouiller les mains abondamment



1
Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



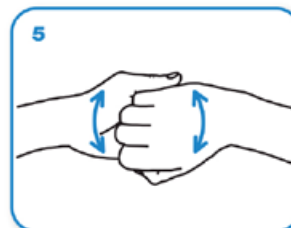
2
Paume contre paume par mouvement de rotation,



3
le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,



4
les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



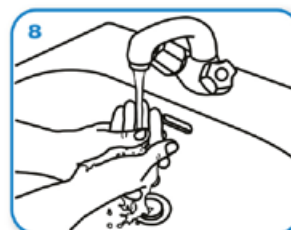
5
les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



6
le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,



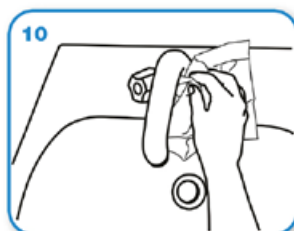
7
la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.



8
Rincer les mains à l'eau,



9
sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,



10
fermer le robinet à l'aide de la serviette.



11
Les mains sont prêtes pour le soin.

2.9. Renforcer l'hygiène des surfaces

Les surfaces sont d'importants vecteurs







de transmission du virus. Nos outils de tous les jours, régulièrement touchés ou portés, sont les plus exposés. L'hygiène des surfaces et des objets est une stratégie de base de prévention.

La cadence du nettoyage des lieux de travail de vos collaborateurs, d'accueil du public, des objets de votre cadre de vie professionnel (et personnel) doit être augmentée pour réduire tout risque de contamination. Le chiffre le plus souvent rapportée est la multiplication par 4 des cadences.







L'enjeu du nettoyage se complexifie avec le type de surfaces à nettoyer, le volume de personnes en contact avec certains objets ou certains lieux, la nécessité de plusieurs outils pour favoriser une action plus rapide, une équipe renforcée. Cette équipe doit être consciente de sa mission d'hygiène : il ne s'agit pas seulement de propreté.

Si vous avez un prestataire hygiène externe, échangez avec lui sur les dispositions qu'il vous propose, et assurez-vous de leur mise en œuvre. Si vous avez votre propre équipe d'entretien, organisez avec elle vos propres consignes d'actions.

Stratégie d'implantation :

-  - **Cartographier les zones de nettoyage en fonction de leur exposition**, certaines zones sont plus exposées que d'autres et demanderont un nettoyage régulier : hall d'entrée, salle d'attente, comptoir clientèle, toilettes, véhicules de transport, container, etc.
-  - **Identifier les surfaces et objets à haut risque** dans les lieux retenus pour organiser vos accessoires de nettoyage et focaliser l'attention du personnel de ménage (voir liste ci-dessous)
-  - **Organisez la disponibilité de vos équipements** : accessoires de ménage par surface/objet cible, produits désinfectants
-  - **Définissez un plan et les cadences de nettoyage** en s'assurant notamment que les zones à risques fassent l'objet d'un nettoyage plus fréquent ou plus attentionné selon la topologie du risque (ex poignée de porte, interrupteur, toilettes...)
-  - **Rappelez à vos collaborateurs de nettoyer leurs outils personnels** : téléphone portable, sacs...
-  - **Ventiler de temps en temps**, l'usage important de produits d'entretien intensif n'est pas recommandé en milieu fermé et en présence de personnel ; la ventilation permettra de dissiper les odeurs de ces produits et peut contribuer à l'évacuation d'un virus présent dans l'air.

Les outils de base

-  - Ports de gants étanches et d'un masque pour la personne responsable du nettoyage
-  - Solutions désinfectantes selon les surfaces à nettoyer : céramique, plastiques, bois, métaux, bois, etc.
-  - Accessoires manuels : balais de lavage et tissus d'essuyage et de lavage, lavettes et chiffonnettes, raclettes, pelle, pulvérisateurs pour produits non prêts à l'emploi, seaux de lavage des sols, seaux de lavage des surfaces, bacs de stockage des produits et des consommables. ...
-  - Chariots de ménage adapté aux transports de matériel et collecte des déchets
-  - Machines : aspirateurs, monobrosses, autolaveuses
-  - Ne pas oublier la collecte des déchets, conteneurs et sacs poubelles.

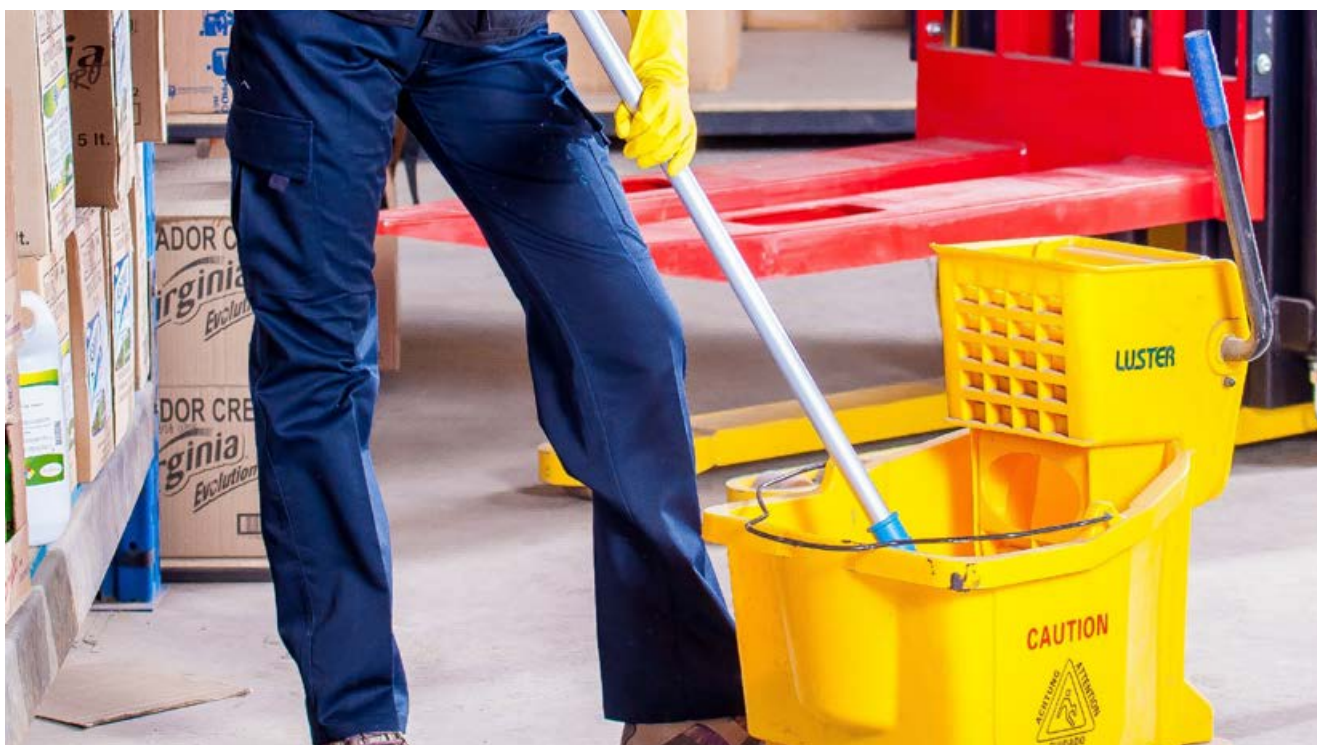
Les lieux, surfaces et objets à haut risque :

- Les comptoirs, caisse de facturation et autre surface d'accueil du public pour une opération
- Toilettes, vestiaires, douches, robinets
- Poignées de porte, table et commodes, clavier et souris d'ordinateur partagés interrupteurs

Nettoyages communs

- Les sols et doivent être lavés à l'eau de Javel dilué à 0,5% de chlore actif (1 litre de Javel à 2,6 % + 4 L d'eau)
- Le linge corporel doit être soumis à des températures supérieures à 56°C pendant une quinzaine de minutes
- Les surfaces de contact d'objets très souvent manipulées : smartphones, poignées de porte, claviers d'ordinateur, etc. avec un désinfectant
- Les surfaces de contact d'objets peuvent être dépoussiérées au moyen d'un chiffon doux puis lavées avec des tissus imprégnés d'alcool à au moins 70 %, ou d'eau de Javel à au moins 0,5 % de chlore actif.

La réflexion doit aller plus loin et s'adapter aux spécificités de votre métier ; un logisticien de fruit frais a par exemple décidé de laver régulièrement ses containers et ses camions de transport (habitable chauffeur et chambre froide).



Abidjan, le 29 mars 2020

MODALITES DE DELIVRANCE DU LAISSEZ-PASSER

RUBRIQUE	DISPOSITIONS
Signataires des Laissez-passer COVID-19	<p>-Le Directeur de Cabinet du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC) pour Abidjan ;</p> <p>-Les Préfets de Département pour l'intérieur du pays.</p>
Dispositions pratiques pour la circulation entre Abidjan et l'intérieur	<p>-Libre circulation des véhicules de transport de marchandises (denrées alimentaires, produits pharmaceutiques et médicaux, les hydrocarbures, le gaz et toutes sources d'énergies domestiques) en respectant les heures de couvre-feu.</p> <p>-Libre circulation des ambulances, des sociétés CIE, SODECI et de Téléphonie, les services des pompes funèbres.</p> <p>-Libre circulation des engins des Forces de Défense et de Sécurité.</p> <p>-Tout autre déplacement entre Abidjan et l'intérieur du pays est soumis à autorisation.</p>
Modalités d'obtention des Laissez-passer	<ul style="list-style-type: none">❖ Formulaire de demande à retirer sur place (Abidjan) ;❖ Documents à fournir :<ul style="list-style-type: none">-CNI, passeport, carte consulaire (+ photocopie) ;-Pièce justificative du déplacement.❖ La délivrance du Laissez-passer est gratuite.
Durée du Laissez-passer	<p>-Délivrance d'un ordre de mission pour les déplacements d'ordre professionnel.</p> <p>-72 heures maximum.</p>

Arrêté n° **0128** /MSPC/CAB du **26 MAR. 2020**
portant interdiction de circulation des personnes et des véhicules.

LE MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE,

- Vu la Constitution ;
 - Vu la loi n°61-84 du 10 avril 1961 relative au fonctionnement des départements, des préfectures et des sous-préfectures ;
 - Vu la loi n°2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales ;
 - Vu la loi n°2014-451 du 5 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
 - Vu la loi n° 2018-975 du 27 décembre 2018 portant code de procédure pénale ;
 - Vu la loi n° 2019-574 du 26 juin 2019 portant code pénal ;
 - Vu le décret n°69-356 du 31 juillet 1969 déterminant les contraventions de simple police et les peines qui leur sont applicables ;
 - Vu le décret n°2018-614 du 04 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 - Vu le décret n°2018-617 du 10 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en qualité de Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
 - Vu le décret n° 2019-726 du 04 septembre 2019 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
 - Vu le décret n° 2019-755 du 18 septembre 2019 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
 - Vu le décret n°2019-1007 du 04 décembre 2019 portant organisation du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile;
 - Vu le décret n°2020-351 du 23 mars 2020 instituant l'état d'urgence ;
- Considérant la nécessité du maintien de l'ordre public ;

ARRETE:

Article 1: Dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19, les déplacements des personnes entre Abidjan et l'intérieur du pays sont interdits, du dimanche 29 mars 2020 à partir de minuit au mercredi 15 avril 2020.

Aux termes du présent arrêté, Abidjan comprend le District Autonome d'Abidjan étendu aux villes de Dabou, Azaguié, Bingerville, Grand-Bassam, Bonoua et Assinie, la limite nord étant le PK30 sur l'autoroute Abidjan-Yamoussoukro.

Article 2: Sont exclus de cette proscription, les déplacements des personnes liés aux transports des biens et services ci-après :

- Les denrées alimentaires ;
- Les produits pharmaceutiques et médicaux ;
- Les évacuations sanitaires ;
- Les hydrocarbures, gaz et toutes sources d'énergies domestiques ;
- L'approvisionnement en eau, électricité et téléphonie.

Article 3: Tout autre déplacement non énuméré à l'article 2, fait l'objet d'une autorisation délivrée par :

- Le Cabinet du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile pour Abidjan ;
- Les Préfets de Département pour l'intérieur du pays.

Article 4: Les modalités de délivrance de l'autorisation de circuler font l'objet de l'annexe au présent arrêté.

Article 5: Les Préfets de Département, le Directeur Général de la Police Nationale et le Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Ampliations :

- Présidence de la République	01
- Cabinet du Premier Ministre	01
- MSPC	01
- Tous Ministères	48
- Secrétariat Général du Gouvernement	01
- ComSup	01
- Archives	01
- Chrono/JORCI	01

Abidjan, le

26 MAR 2020



Gal. Vagondo DIOMANDE

EPIDEMIE A CORONAVIRUS SARS-COV-2 & COVID-19

Boite à outil pour les chefs et cadres d'entreprise

